



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
23 septembre 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service
du développement
Quatrième session
Genève, 5 et 6 décembre 2011
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Contribution de l'investissement au développement: orientations.
4. Rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les participants sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion est reproduit dans la section I plus haut. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.3/10 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Contribution de l'investissement au développement: orientations

3. À sa cinquante-cinquième session annuelle, tenue en 2008, le Conseil du commerce et du développement a décidé que le thème de la quatrième session de la réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement serait le suivant (voir le document TD/B/55/9):

Synthèse des trois premières réunions

28. Les participants feront une synthèse des travaux des trois premières réunions afin de tirer des enseignements de la contribution de l'investissement au développement et du rôle particulier des partenariats public-privé.

Les participants à cette dernière session sont donc censés faire la synthèse des travaux de la réunion d'experts pluriannuelle en vue de dégager des orientations, achevant ainsi le cycle de travaux entrepris sur ce thème avant la prochaine session de la Conférence. Compte tenu des dates de la quatrième session, les travaux de la réunion d'experts pluriannuelle serviront aussi de préparation à la treizième session de la Conférence – en particulier, aux délibérations sur le thème subsidiaire 4, à savoir: «Promouvoir l'investissement, le commerce, l'entrepreneuriat et les politiques de développement correspondantes pour simuler une croissance économique soutenue dans la perspective d'un développement durable et équitable», et à la deuxième table ronde ministérielle qui doit y être consacrée le 22 avril 2012.

4. Les dispositions actuelles régissant l'investissement sont devenues plus complexes, plus nombreuses et plus étroitement liées à divers autres domaines d'action. En conséquence, les décideurs sont confrontés à des obstacles nouveaux et complexes en matière d'investissement, aux niveaux aussi bien national qu'international. En outre, les crises économique et financière récentes ont replacé au centre des discussions la question de savoir comment revoir le pouvoir de réglementation économique de l'État. On assiste aussi à un rééquilibrage général des politiques relatives à l'investissement. En particulier, les décideurs s'efforcent de «protéger» les industries sensibles et la sécurité nationale, et de promouvoir l'investissement responsable. Il est très difficile de trouver le «bon» équilibre entre la libéralisation des investissements et leur réglementation, surtout à la lumière des

crainces croissantes de protectionnisme dans ce domaine. Au niveau international, les décideurs sont confrontés à un système de plus en plus complexe constitué de milliers d'accords internationaux d'investissement (AII), à de nombreux processus de négociation en cours et à de multiples mécanismes de règlement des différends. Le système actuel, dans lequel les relations d'investissement sont atomisées aux niveaux bilatéral et régional, la situation particulière de la plupart des pays en développement et l'absence de dispositions multilatérales régissant l'investissement, créent des obstacles supplémentaires, rendant nécessaire une approche plus coordonnée des AII.

5. Les participants seront priés de développer et d'étoffer les principales thématiques définies par le secrétariat. Ils sont aussi invités à illustrer d'autres domaines de préoccupation et des points y relatifs qui pourraient être examinés.

6. Pour faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED établira une note thématique sur les enjeux actuels de l'investissement au service du développement. En outre, les participants sont invités à établir de brèves notes sur le sujet à l'examen. Ces documents seront mis à la disposition des autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.3/11 Investissement au service du développement: enjeux actuels

Point 4
Rapport de la réunion

7. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa prochaine session.
